

# Pour un système d'innovation sociale au Québec

Catherine Roy-Boulanger

Coordonnatrice du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)

Dans l'imaginaire collectif, le développement d'une société est souvent lié à l'innovation technologique. L'innovation sociale est tout aussi cruciale.

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) presse le gouvernement du Québec et les différents acteurs de la société à prendre des mesures pour renforcer le système québécois d'innovation sociale, le reconnaître, le structurer davantage et lui donner les moyens de se mettre au service du développement du Québec. Ces mesures viendraient appuyer la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, dans laquelle l'innovation sociale, bien qu'évoquée, occupe une portion congrue.

La pauvreté, les inégalités, l'isolement des immigrants ou la marginalisation des populations autochtones, l'analphabétisme comme le décrochage scolaire, la violence ou la maladie, la dévitalisation de communautés rurales, sont autant de phénomènes qui pèsent lourd sur le développement de notre société.

Il s'agit d'enjeux majeurs qui ont des impacts sur l'économie et sur les finances publiques. Ils représentent surtout un gaspillage éhonté de potentiel humain et condamnent des communautés entières à l'échec.

Pour résoudre ces problèmes, il faudra inventer et expérimenter des solutions plus efficaces, plus justes, plus durables que celles que nous avons jusqu'ici appliquées. Nos succès sur le plan social au Québec sont réels. Mais les approches développées au cours des cinquante dernières années sont désormais insuffisantes pour résoudre des problèmes rendus plus complexes par des phénomènes majeurs.

La transition démographique que vit le Québec impose un nouveau contrat social entre les générations. Les changements climatiques et les atteintes à la biodiversité menacent notre sécurité et exigent la définition d'un nouveau rapport aux ressources naturelles. La mondialisation change fondamentalement les rapports économiques et sociaux. Les nouvelles technologies numériques rendent les populations plus mobiles, facilitent l'accès à la connaissance mais ont en même temps le potentiel de provoquer des fractures sociales profondes et des inégalités nouvelles.

## Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

Ce n'est pas d'hier que le Québec innove sur le plan social. Mais c'est depuis peu de temps que l'expression « innovation sociale » est employée pour qualifier cette forme de renouvellement des pratiques.

Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation, qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini. Une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.

## L'innovation sociale : moteur du développement économique et de l'innovation technologique

Les innovations sociales sont « sociales » autant dans leurs finalités que dans leurs processus. Elles répondent à des besoins sociaux tout en créant de nouvelles relations entre des personnes et des groupes qui n'avaient pas nécessairement l'habitude de coopérer. L'innovation sociale naît d'un processus nécessairement ouvert. Les innovateurs sociaux ont été en ce sens précurseurs de ce que recherchent aujourd'hui de plus en plus les entreprises pour accélérer l'innovation technologique par ce que l'on appelle l'innovation ouverte.

Le projet d'innovation sociale combine les savoirs expérientiels, tacites ou profanes, avec les savoirs scientifiques et techniques, et tient compte du contexte culturel particulier. La combinaison de ces savoirs variés conduit à la cocréation de nouvelles connaissances.

Faut-il rappeler que les principaux écueils à l'implantation réussie d'une innovation ne sont pas, le plus souvent, d'ordre technologique ? Ils découlent de facteurs organisationnels, sociaux et culturels. La gouvernance, les processus démocratiques en place, l'organisation du travail et l'exercice du leadership influencent la capacité d'une organisation ou d'une collectivité de se renouveler, de répondre aux besoins, de soutenir la concurrence ou de favoriser la coopération, notamment dans un contexte de mondialisation.

## Un système à renforcer

Il y a donc plusieurs raisons pour appuyer l'innovation sociale.

- > L'innovation sociale permet de mettre en œuvre des solutions plus efficaces, plus justes et plus durables que celles existantes, à des problèmes sociaux de plus en plus complexes ;
- > Elle produit un bénéfice pour l'ensemble de la société et non seulement pour certains individus ;
- > Elle augmente la capacité d'agir des collectivités ;
- > Elle crée des conditions favorables au développement économique et à l'innovation technologique ;
- > Elle permet de maintenir et d'améliorer une expertise en innovation ouverte utile autant pour le développement économique que social.

Le RQIS a formé une communauté d'intérêt composée de 23 représentants d'organisations reconnues comme leaders de l'innovation sociale au Québec. Dans la Déclaration de Montréal pour un système d'innovation sociale, la communauté formule les recommandations suivantes :

1. Prendre des mesures pour renforcer le système québécois d'innovation sociale.
2. Conserver l'expertise accumulée en assurant un soutien financier adéquat au Réseau québécois en innovation sociale (RQIS).
3. Maintenir et élargir la Communauté d'intérêt en innovation sociale créée par le RQIS (ministères, institutions, municipalités, fondations) et la doter de moyens pour réaliser le mandat suivant, avec le soutien du RQIS :
  - 3.1. Animer un débat ouvert sur l'apport de l'innovation sociale au développement du Québec ;
  - 3.2. Produire un état de situation de l'innovation sociale au Québec ;
  - 3.3. Mettre en valeur les innovations sociales québécoises et les faire connaître à l'extérieur du Québec ;
  - 3.4. Formuler au gouvernement des recommandations sur les sujets suivants :
    - > Le développement d'une culture de l'innovation sociale ;
    - > Les conditions d'expérimentation de l'innovation sociale au sein des institutions publiques et dans la société civile ;
    - > La création d'un écosystème de soutien à l'innovation sociale incluant des modalités de financement (public, philanthropique et privé), de formation, de recherche, de transfert de connaissance et d'évaluation ;
    - > Le transfert de l'expertise développée dans le secteur social en innovation ouverte aux autres secteurs de la société.
3. Réserver le dernier projet structurant prévu à la SQRI à un projet d'innovation sociale.

## Membres de la communauté d'intérêt

- > Nadine Arbour, Directrice  
*ÉCOBES – Cégep de Jonquière*
- > Jean Bernatchez, Professeur-chercheur  
*Département des sciences de l'éducation*
- > Josée Beaudoin, Vice-présidente  
CEFRIO
- > Christian Dagenais, Directeur de l'évaluation  
CLIPP
- > Luc Dancause, Agent de recherche et de planification  
Service des partenariats et du soutien à l'innovation -  
UQAM
- > Jérôme Elissalde, Agent de mobilisation des  
connaissances  
Groupe de recherche Médias et santé (GRMS) – UQAM
- > Thomas Gulian, Chercheur  
IRIPI – Cégep de Maisonneuve
- > Jean-Marc Fontan, Co-directeur et chercheur  
ARUC– Économie sociale et RQRP-Économie sociale
- > Jacques Fortin, Directeur de la gestion de l'information  
Agence de la santé et des services sociaux de la  
Montérégie
- > Luc Gaudet, Directeur général et artistique  
Mise au jeu
- > Juan-Luis Klein, Directeur  
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
- > Geneviève Issalys, Conseillère à la direction  
Association québécoise des centres de la petite enfance
- > Lucie Lapierre, Conseillère à l'innovation  
Québec en Forme
- > Carole Lévesque, Directrice  
Programme de maîtrise en pratiques de recherche et  
action publique (PRAP-INRS)
- > Chantale Mailhot, Professeure agrégée  
Groupe de recherche portant sur l'utilisation, la  
valorisation et le transfert des connaissances- HEC  
Montréal
- > Christopher McAll, Directeur scientifique  
Centre affilié universitaire (CAU) – CSSS Jeanne-Mance,
- > Martine Morissette, Directrice générale  
Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO)
- > Nancy Neamtan, présidente-directrice générale  
Chantier de l'économie sociale
- > Catherine Roy-Boulanger, coordonnatrice  
Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)
- > Martin Robitaille, Directeur  
ARUC – Innovation sociale et développement des  
collectivités - UQO
- > Lyne Sauvagean, Directrice  
Direction de la Vie étudiante, études et recherche - UQSS
- > Linda St-Pierre, Directrice  
CTREQ
- > Michel Venne, Directeur général  
Institut du nouveau monde